UN ÉDUCATEUR D'IL Y A CENT ANS

M. le curé Charles-Joseph Ducharme

FONDATEUR DU SÉMINAIRE DE SAINTE-THÉRÈSE

Etude présentée à la Société Royale du Canada à la session de mai 1920

PAR

L'ABBÉ ÉLIE-J. AUCLAIR

docteur en théologie et en droit canonique
de la Société Royale du Canada

(*Revue Canadienne* de mai 1920)

MONTRÉAL
ARBOUR & DUPONT, IMPRIMEURS-ÉDITEURS,
249 est, rue Lagauchetière

1920

F5012
1920
A898

The EDITH *and* LORNE PIERCE
COLLECTION *of* CANADIANA

Queen's University at Kingston

F 5854

THE ELMER ADLER
COLLECTION of CANADIANA
OTTAWA UNIVERSITY LIBRARY

M. CHARLES-J. DUCHARME, ptre

FONDATEUR DU SÉMINAIRE DE SAINTE-THÉRÈSE

Né le 10 janvier 1786 — Décédé le 25 mars 1853

UN ÉDUCATEUR D'IL Y A CENT ANS

M. le curé Charles-Joseph Ducharme

FONDATEUR DU SÉMINAIRE DE SAINTE-THÉRÈSE

Etude présentée à la Société Royale du Canada à la session de mai 1920

PAR

L'ABBÉ ÉLIE-J. AUCLAIR

docteur en théologie et en droit canonique
de la Société Royale du Canada

(*Revue Canadienne* de mai 1920)

MONTRÉAL
ARBOUR & DUPONT, IMPRIMEURS-ÉDITEURS,
249 est, rue Lagauchetière

—

1920

Nil obstat,

A. CUROTTE, CENSOR DEPUTATUS

Marianopoli, die 10a Aprilis 1920.

Permis d'imprimer,

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL

Montréal, 10 avril 1920.

UN ÉDUCATEUR D'IL Y A CENT ANS

M. LE CURÉ CHARLES-JOSEPH DUCHARME

Fondateur du Séminaire de Sainte-Thérèse

SOMMAIRE. — L'intérêt de la petite histoire. — Le manque d'instruction au Canada il y a cent ans. — L'initiative de nos vieux curés. — M. Ducharme. — Sources où l'on peut se renseigner à son sujet. — Au pied du portrait de M. Ducharme. — *Talem defensorem ambiamus.* — Utilité d'un retour vers les anciens. — Rôle du *fatum* ou mieux de la providence. — Jeunesse de M. Ducharme. — Il naît à Lachine, 10 janvier 1786. — Ses études à Montréal. — Sa cléricature à Québec. — Comment il répond aux vues de Dieu. — Ses connaissances, son goût des lettres, ses dispositions pour l'éloquence et pour la musique. — Sa formation à la piété, à l'esprit de sacrifice, à la vertu. — Importance de la religion dans un système d'éducation. — Anecdote de Paul Bert et d'un jésuite. — Le dévouement. — L'attrait pour le séminaire et le zèle pour l'instruction de la jeunesse chez M. Ducharme. — Origine du séminaire de Sainte-Thérèse. — Ce que voulait M. Ducharme : sauver l'âme de ses enfants, et, pour autant, sauver l'âme de la race dont il était fier.—Il ouvre une classe de latin en 1825.—Ses premiers élèves.— Au presbytère. — Comment se faisaient les classes. — Les premières années. — Jugement de M. Nantel : M. Ducharme type le plus complet de nos fondateurs de collège. — Les trois finissants de 1837. — Les privations que s'impose le fondateur. — La figure de M. Ducharme dans son vrai cadre. — Discipline paternelle. — On travaille et on s'amuse. — Le collège jaune et le presbytère. — Habitudes de M. Du-

charme : au dortoir, au réfectoire, en classe. — Sa manière. — Comment l'aide son heureuse mémoire. — Il pratique le dévouement. — Protection de Mgr Bourget. — Ordination de M. Doucet en 1840. — L'évêque le laisse à M. Ducharme. — Mandement d'érection du petit séminaire en 1841. — Les " séminaristes " portent la soutane. — Cérémonie de l'*institution* du petit séminaire le 21 janvier 1842.— Vingt-cinq élèves en soutane. — Sermon de M. Billaudèle.— Prospérité croissante. — Commencements d'un nouveau séminaire en 1846. — Appel aux paroissiens et au gouvernement. — Maladie de M. Ducharme. — Il se résigne difficilement. — Embarras de M. Duquet et de M. Dagenais. — Mgr Bourget envoie deux jésuites (1848-1849). — On quitte la soutane. — M. Stanislas Tassé. — La fin de la carrière de M. Ducharme d'après M. Dagenais. — Mort de M. Ducharme, le 25 mars 1853. — Ses funérailles. — Son oeuvre subsiste. — Cet éducateur d'il y a cent ans a bien mérité de la patrie !

Il est toujours singulièrement émouvant de remuer les souvenirs des choses et des gens d'autrefois. C'est Mgr d'Hulst, croyons-nous, qui disait un jour que rien n'est plus fécond pour l'instruction de l'avenir que d'incliner le présent devant le passé. Rien non plus n'est davantage fertile en émotions bienfaisantes. Notre histoire à nous, Canadiens de descendance française, qui avons été abandonnés ou cédés, il y a un siècle et demi, à un vainqueur conscient de sa force, c'est le moins qu'on puisse dire, n'est pas encore assez connue. Sans doute, elle n'est plus—depuis les solides travaux de nos Garneau et de nos Ferland, de nos Sulte et de nos Decelles, de nos David et de nos Chapais, de nos Roy et de nos Groulx — " cet écrin de perles ignorées ", dont parlait le poète Fréchette, l'un des anciens présidents de notre Société Royale, en un vers accusateur. Mais elle est encore toute pleine de faits et de dévouements, collectifs ou isolés, peu connus, qui peuvent avec avantage et profit être mis en plus haute lumière. Ici ou là, sur un point du pays, à telle époque déterminée, des hommes de bien ont conçu et réussi des oeuvres qui méritent de fixer l'attention. C'est une mine toujours riche à exploiter.

Il y a cent ans, au Canada, il n'y avait pas encore, ou il y avait peu, d'écoles élémentaires. Quarante ans après la cession, une loi, celle du 12 août 1801, renouvelée le 18 octobre 1818, avait créé ce qu'on avait appelé l'*Institution Royale pour l'avancement des sciences.* Cette loi pourvoyait bien à l'établissement d'écoles publiques par tout le pays. Mais, comme elle avait été conçue et élaborée dans un esprit d'hostilité marquée à la religion et à la langue des plus anciens habitants des rives du Saint-Laurent, elle devait échouer et elle

échoua. L'*Institution Royale,* c'est un fait, ne compta guère jamais plus de dix-sept paroisses catholiques où elle put établir des écoles. Ailleurs il n'y avait rien d'organisé. Tout au plus trouvait-on quelques écoles privées, libres, fréquentées par peu d'enfants. La jeunesse, en fait d'instruction, ne recevait que ce que pouvaient donner les parents eux-mêmes ou de très rares maîtres ambulants. Seuls, depuis la cession, quelques couvents, avec les séminaires de Québec et de Montréal, avaient pu instruire un nombre plutôt restreint de filles et de fils de l'ancienne colonie française. Cela revient à dire qu'on était loin alors des souscriptions de 25,000, de 50,000 et même de 100,000 dollars pour une oeuvre universitaire !

C'est l'esprit d'initiative et le généreux dévouement de quelques-uns de nos bons vieux curés qui devaient, pour nous, sauver la situation. On comprendra qu'un prêtre, si modeste soit-il, ne saurait le constater sans quelque fierté. Précisément, l'objet de cette étude est de faire connaître aux membres de la Société Royale l'un de ces vénérables prêtres d'il y a cent ans qui, comme Brassard à Nicolet, Girouard à Saint-Hyacinthe, Painchaud à Pocatière, Labelle à l'Assomption et d'autres ailleurs, fut un curé-fondateur et un curé-éducateur : nous voulons parler de M. le curé Charles-Joseph Ducharme, fondateur du séminaire de Sainte-Thérèse. Les circonstances de recherches nous ayant été favorables, nous avons confiance qu'il nous sera facile de voir ensemble jusqu'où il est intéressant de constater comment la providence prépara M. Ducharme à sa mission, comment aussi il répondit aux vues de Dieu sur lui et comment enfin il assura le succès de son oeuvre.

• • •

Mais d'abord, quelques notes préliminaires s'imposent. Où peut-on se renseigner sur M. Ducharme et son oeuvre et, d'après ces renseignements, quel homme était-il ?

Au lendemain même de la mort de M. Ducharme, en 1853, l'un de ses meilleurs amis, M. l'abbé Jean-Baptiste Saint-Germain, curé de Saint-Laurent, écrivait à son sujet une courte notice. Elle est, croyons-nous, restée inédite.[1] On peut cependant la lire en manuscrit dans un cahier où l'on a recueilli plusieurs lettres de M. Ducharme et qui se conserve aux archives de Sainte-Thérèse. Presqu'en même temps, c'est-à-dire toujours en 1853, M. l'abbé Louis Dagenais, qui fut supérieur de Sainte-Thérèse de 1862 à 1868, préparait une notice plus complète sur M. Ducharme.[2] Celle-ci fut publiée, dix ans plus tard, dans une brochure, éditée en 1865, chez Senécal, à Montréal. La même brochure donnait en plus une étude de M. l'abbé Antonin Nantel[3] —qui fut longtemps, lui aussi, supérieur du séminaire— sur M. Ducharme orateur. Ce dernier travail avait été lu, en séance académique, au séminaire, la deuxième année de l'existence de l'académie Saint-Charles, le 4 novembre 1864, jour où l'on inaugurait, dans la vieille église de la paroisse, un monument à la mémoire de l'ancien curé-fondateur.[4] Outre ces deux notices biographiques et cette étude sur M. Ducharme orateur, nous avons encore la longue liasse de ses lettres, conservées aux ar-

---

1 Elle a seulement été publiée dans la *Minerve* du temps.—E.-J. A.

2 Publiée aussi d'abord dans la *Minerve*. — E.-J. A.

3 Publiée dans la *Revue canadienne* (juin 1865). — E.-J. A.

4 En 1864, c'est l'écolier Jean-Baptiste Proulx, qui fut plus tard vice-recteur de Laval à Montréal, et l'écolier Paul LaRocque, aujourd'hui Mgr LaRocque, évêque de Sherbrooke, qui étaient respectivement président et secrétaire de l'académie Saint-Charles. M. Proulx avait succédé comme président à l'écolier Zéphirin Lorrain, qui devait devenir Mgr Lorrain, le premier évêque de Pembroke. — E.-J. A.

chives de l'archevêché de Montréal, et dont on connait au moins deux séries de copies, l'une, moins considérable, aux archives du séminaire de Sainte-Thérèse, l'autre plus complète, qui est la propriété de M. le curé Aldéric Desjardins,de Sainte Geneviève. De plus, de 1880 à 1918, les *Annales térésiennes*, l'intéressante publication collégiale éditée par les directeurs de la maison, qui a paru avec des interruptions, mais qui en est quand même à sa seizième année, a donné en différents temps, soit sous la plume de M. Proulx, soit sous celle de M. Nantel — tous les deux déjà nommés—, de substantiels articles sur la jeunesse de M. Ducharme et sur les commencements de son oeuvre. Ainsi les *Annales* ont publié, en novembre 1880, *La jeunesse de M. Ducharme* (M. Proulx) ; en décembre 1880, *Poésies de M. Ducharme;* en février 1881, *Mgr Bourget et les origines du séminaire* et le *Mandement d'érection du séminaire;* en avril 1881,*L'inauguration du séminaire;* en avril et juin 1882, *M. Ducharme et le séminaire* (M. Proulx) ; en janvier 1883, *M. Ducharme vicaire* (M. Proulx) ; puis, plus tard, en novembre 1894 et en février 1895, *Les préludes d'une grande oeuvre* (M. Nantel) ; enfin, en janvier 1918, *Les premiers commencements* (M. Nantel). De la sorte, nous sommes en possession d'un ensemble de documents écrits, de première ou de seconde main, assez précis et fort intéressants.

Ce qui vaut, sans doute, tout autant, sinon mieux, c'est d'aller consulter, ainsi que nous le faisions le 2 mars dernier, le vénérable chanoine Nantel, aujourd'hui dans sa quatre-vingtième année, mais, comme ses contemporains et condisciples, MM. Routhier et David, nos éminents collègues, toujours si alerte et si dispos, et dont l'heureuse mémoire, pas plus que son coeur reconnaissant, n'a jamais su vieillir. Arrivé à Sainte-Thérèse à 11 ans, en 1851, M. Nantel a connu M. Ducharme vieillard (il est mort en 1853, à 67 ans). Il a

surtout connu ceux qui avaient été les premiers " enfants " de M. Ducharme, les MM. Piché, M. Duquet, M. Dagenais, M. Thibault, M. Tassé... C'est bien dommage que ses chères études de langues — car M. Nantel est un linguiste et un chercheur auquel l'avenir rendra hommage [5]—et, sans doute, certain sentiment de modestie, devant lequel nous ne pouvons que nous incliner, ne lui aient pas permis d'écrire l'histoire de M. Ducharme avec celle des commencements de Sainte-Thérèse. Sa plume, très sure, eut, mieux que toute autre, élevé le *monumentum aere perennius* qui eût convenu ! En tout cas, pour qui veut se faire une idée de la personnalité, de l'esprit d'initiative et du beau talent de M. Ducharme, rien n'est plus profitable que deux heures de causerie avec M. Nantel.

Il y a, à Sainte-Thérèse, dans l'un des salons de la maison, un beau portrait à l'huile de M. Ducharme. Alors dans la force de l'âge, le digne prêtre est représenté portant un rabat à l'ancienne façon et tenant dans sa main un livre tout grand ouvert. Il a belle tête et noble figure, avec une chevelure abondante, légèrement ondulée, des yeux pénétrants, une large bouche, un nez délicat et fin, surtout un front vaste, un vrai front de penseur. " Il était, raconte M. Dagenais, d'une taille au-dessus de la moyenne et d'une constitution vigoureuse. Malgré la vie dure qu'il avait menée, à l'âge mûr il avait assez d'embonpoint. Son teint était animé, ses yeux vifs, les traits de son visage réguliers et délicats. Sa figure imposante inspirait le respect. " " Par son esprit, sa piété,

---

[5] M. Nantel a publié un volume *La parole humaine*, où se trouve exposée une théorie fort originale sur l'origine des langues. Le Père Turquétil, missionnaire chez les Esquimaux, disait l'an dernier au supérieur de Sainte-Thérèse que c'est dans ce livre de M. Nantel qu'il a découvert la clef du langage des Esquimaux. De même le Père Paradis, un vieux missionnaire, ne tarit pas d'éloges sur la valeur de ce livre. — E.-J. A.

ses vertus et son mérite, écrit de son côté M. Saint-Germain, M. Ducharme devra occuper une belle page dans l'histoire de notre pays. On trouvera peu d'hommes qui, avec les faibles moyens dont il disposait, aient fait autant de choses pour le bien public. " Il nous plairait beaucoup de pouvoir constamment lire ces deux citations au bas du portrait du fondateur de Sainte-Thérèse ! Très simplement, elles l'expliquent et le font nous parler, à nous qui ne sommes venus au collège que trente ans exactement après sa mort. On se sent en présence d'un prêtre de haute valeur et d'un patriote convaincu, autant que d'un ami de la jeunesse. Sa physionomie est de celles qui ne trompent point. Ne saurions-nous pas quelle oeuvre fut la sienne que nous éprouverions nettement, rien qu'à regarder son effigie et à lire ces deux courtes appréciations de ses contemporains, qu'il a dû être quelqu'un, vouloir et pouvoir quelque chose. Au pied du portrait de son patron, saint Charles Borromée, ce grand maître de la jeunesse dont il voulut également faire le patron de son séminaire, M. Ducharme avait placé lui-même, si nous ne nous abusons pas, la belle sentence latine que tous les térésiens connaissent: *Talem defensorem ambiamus!* Elle s'applique à lui-même, tout aussi bien. On ne saurait *marcher sur les traces* ou *suivre les pas* d'un *meilleur modèle* et d'un *plus noble défenseur!* En un sens très réel, le portrait de M. Ducharme est éloquent, comme le fut sa parole et comme le fut sa vie.

Et ce n'est pas inutile, assurément, à cette période de notre vie nationale canadienne où nous en sommes arrivés, de méditer devant le portrait ou le souvenir d'un tel homme. On parle beaucoup, de nos jours, et ce n'est pas sans raison, de progrès et de marche en avant. "Nous sommes arriérés, nous répète-t-on sans cesse. Tout est à faire! Il nous faut des compétences, des élites, et, pour les mieux former, il nous faut des millions! Enfin, ajoutent d'autres, la génération est ve-

nue de ceux qui veulent effectivement faire grandir la race! Laissons-là les vieux sentiers battus de la routine! Instruisons-nous, élevons-nous, grandissons-nous! " Mais oui, mais oui, sans doute, très bien! Toutefois, ô champions de l'avenir, n'oubliez pas, nous vous en prions, ce qui s'est fait dans le passé. Pensez un peu à ce qu'étaient nos " gens " il y a cent ans. Voyez quel chemin nous avons depuis lors parcouru. Vous voulez le progrès, la marche en avant? Nos anciens, eux aussi, les voulaient. Soyons modestes, ô nos contemporains! Reconnaissons qu'en plus d'un sens nos éducateurs d'il y a cent ans restent des modèles — ainsi qu'écrivait M. Saint-Germain de M. Ducharme en 1853 — " plus aisés (plus faciles) à admirer qu'à imiter ".

* * *

Les écrivains latins de la grande époque, disons du siècle d'Auguste, parlent souvent du *fatum* ou de la *destinée,* ce dieu ou cette déesse aux caprices singuliers, à qui ils attribuent tant d'influence et tant d'empire sur les humains. Pour nous, chrétiens, la *fatum* s'appelle d'un nom plus juste, c'est la *providence.* Nous tenons que l'oeil de Dieu, cause première et fin ultime de tout ce qui existe, voit tout, que sa puissance dirige tout, en ce monde, sans pourtant enlever à la liberté humaine et aux causes secondes leur part légitime d'initiative et d'action propre.

Ce qu'il faut tout d'abord remarquer dans la vie de M. Ducharme, c'est que la *providence* l'a bien préparé à l'oeuvre de fondateur et d'éducateur à laquelle il était destiné. Mais il convient d'ajouter tout de suite qu'il a généreusement répondu à ce que nous oserons appeler les avances de Dieu.

Il naquit à Lachine le 10 janvier 1786. Son père, Dominique Ducharme, également né à Lachine, était capitaine et avait rendu en cette qualité d'importants services pendant l'administration de sir Georges Prévost. Sa mère, native de la Pointe-Claire, avait nom Marguerite Charlebois. Les ancêtres de la famille Ducharme habitaient Montréal ou ses environs depuis 1653. Plusieurs s'étaient distingués dans les luttes contre les Iroquois ou comme voyageurs aux lointaines contrées de l'Ouest. Le nouveau-né de 1786 avait du bon sang dans les veines. C'est le curé Gallet, de Lachine, qui le baptisa, le lendemain de sa naissance, cependant qu'Alexis Roi-Portelance et Josette Pominville le tenaient sur les fonts. On lui donna les prénoms de Charles et de Joseph. La maison des Ducharme se trouvait à un mille environ au-dessus de l'église actuelle,face à la belle nappe d'eau du lac Saint-Louis. M. Proulx, là-dessus, a bâti toute une thèse sur l'influence des larges horizons pour l'avenir d'un enfant. Contentons-nous de dire que l'enfance de notre héros se déroula dans un beau cadre. On put, à la maison, la chronique ne dit pas comment, lui faire donner quelque instruction. Au mois d'octobre 1798, il entrait au collège Saint-Raphaël, tenu par les sulpiciens, place Jacques-Cartier, à Montréal. Il n'y fut que peu de temps. On le laissa revenir à la maison paternelle. Deux ans plus tard, il était commis, et il le fut trois ans, chez un marchand de Montréal. Il devait en retenir quelque chose pour le maniement des affaires. En même temps, il connut un peu ce qu'est le monde. En 1804, à 18 ans, il revenait au cours d'étude, et cette fois pour de bon. La vie l'avait déjà trempé en lui donnant de l'expérience. Le collège Saint-Raphaël devenu le collège de Montréal était alors sous la direction de M. Roux et de M. Roque — deux gloires de Saint-Sulpice. M. Ducharme eut du succès, surtout en littérature. Les principaux noms qu'on trouve sur les palmarès

du temps (1804-1805-1806, etc.), près du sien, sont ceux de Demers (curé de Saint-Denis), de Duranceau (curé de Lachine), de Jacques Odelin (curé de Saint-Hilaire). Les noms des professeurs sont Houdet, Rivière, Satin et Boussin. C'était un bon milieu. La première étape était franchie. M. Ducharme terminait son cours en 1811.

Après Montréal, Québec, ou mieux, après les premières études chez les sulpiciens, un cours de théologie au séminaire fondé par Mgr de Laval, en faut-il davantage pour établir que M. Ducharme fut un favorisé de la providence ? Il n'y avait pas alors, en effet, de grand séminaire à Montréal, puisqu'il ne devait s'ouvrir qu'en 1840. Un seul évêque, Mgr Plessis, administrait au spirituel toute la vaste région du Canada. Il avait naturellement son siège épiscopal à Québec, mais il était né à Montréal. Cela n'a pas d'importance, évidemment ; un Montréalais se plaît pourtant à le remarquer. En tout cas, c'était un grand évêque. Il avait l'oeil clair et la main puissante. Comme l'écrit très bien M. Proulx : "Mgr Plessis, c'était la grande figure qui dominait au séminaire de Québec comme elle rayonnait par tout le pays. " " Mgr Plessis, écrit de son côté l'abbé Ferland, apportait un soin extrême à bien choisir les jeunes gens qu'il admettait à l'état ecclésiastique. Il les surveillait et les interrogeait lui-même, pour se rendre compte de leurs talents et de leur capacité. Il s'enquérait souvent de leur caractère et de leur conduite. " Au moment où M. Ducharme arrivait au grand séminaire de Québec en octobre 1811, les principaux directeurs étaient M. Lapommeray, M. Jérôme Demers, M. Félix Gatien, M. Antoine Parent, M. Flavien Turgeon. Parmi les collègues ecclésiastiques qu'il y rencontra, il y avait M. Gaulin, M. Provencher et M. Cooke, tous les trois de futurs évêques, puis M. Marcoux, le missionnaire fameux de Saint-Régis, M. Manseau et M. Hudon, qui devinrent grands-vicaires. M.

Ducharme, comme tous les clercs du temps, était tout ensemble étudiant en théologie et régent de discipline. Au nombre de ceux qui furent ses " régis " à Québec, citons les deux évêques Blanchet, l'évêque MacDonald, le grand vicaire Mailloux, René-Edmond Caron, futur gouverneur, Norbert Morin, futur juge et codificateur, et surtout Ignace Bourget, le futur et si grand évêque de Montréal, qui disait plus tard que, " dans ses souvenirs, M. Ducharme était resté le modèle du surveillant bon, pieux, ferme et affable ". Si donc, d'une part, M. Ducharme trouvait, dans cette vénérable maison de Québec, des mains habiles pour diriger ses premiers pas dans la voie du sanctuaire, des maîtres expérimentés pour former sa vie aux habitudes sacerdotales et des professeurs distingués pour lui distribuer la nourriture scientifique, il avait aussi, d'autre part, l'avantage d'y rencontrer des confrères et des condisciples, dont la compagnie ne pouvait que lui être utile de toutes les façons. " Souvent, écrit justement M. Proulx, l'éducation se façonne, s'accentue et se modifie autant par le contact journalier avec les compagnons d'étude que par les leçons et les conseils qui tombent de haut. " La deuxième étape était franchie. Le 9 octobre 1814, M. Ducharme recevait l'ordre sacré de la prêtrise. Il avait 28 ans. Québec avait parachevé l'oeuvre de Montréal. La providence, répétons-le, avait heureusement servi notre futur fondateur.

* * *

Comment a-t-il répondu aux vues de Dieu? Quels talents, quelles qualités, quelles vertus a-t-il développés, acquis ou fait germer en lui? Il convient, nous semble-t-il, de le dire brièvement, avant d'essayer d'exposer comment tout cela a profité à sa tâche de fondateur et d'éducateur. Sans doute,

il faut compter avec le destin, ou mieux avec la providence, qui nous assigne à chacun notre place dans la vie. Mais il n'en reste pas moins vrai qu'il faut que chacun réponde aux vues de Dieu et que, en partie du moins, chacun ici-bas est l'artisan de son propre sort et fait sa destinée.

De son séjour dans les maisons bénies de Montréal et de Québec, qu'il aima également toutes deux, profondément, toute sa vie, M. Ducharme emportait une somme de connaissances littéraires et scientifiques, profanes et religieuses, qui n'était peut-être pas extraordinaire, mais qui était sûrement considérable pour l'époque. On n'a qu'à se reporter aux palmarès du collège de Montréal, de 1804 à 1806, dont parle M. Proulx, dans les *Annales térésiennes* de novembre 1880, pour constater que l'écolier Ducharme se distingua dans ses classes. " Ses succès, écrit dans sa notice M. Dagenais, surtout en littérature, furent remarquables. Il montra pour cette partie des études un goût prononcé et un véritable talent. Il composa même à cette époque plusieurs pièces de vers qui lui valurent des éloges flatteurs. " Dès lors aussi, il manifesta de rares dispositions pour l'éloquence. L'avenir devait prouver qu'il était sous ce rapport remarquablement doué. Nous voudrions pouvoir résumer ici la belle étude de M. Nantel sur M. Ducharme orateur. Elle fut écrite en 1864. M. Ducharme n'était mort que depuis onze ans, et M. Nantel n'avait que 24 ans. Les souvenirs du cher curé étaient encore tout récents et son admirateur était dans tout l'enthousiasme de la jeunesse. Que de choses saisissantes il nous raconte sur la spontanéité, le charme, la puissance de la parole de M. Ducharme! Un trait surtout, à propos de la retraite prêchée par les oblats à Sainte-Thérèse en 1845, est significatif au plus haut point. Le directeur de la mission— c'était le futur Mgr Guigues — haranguait les fidèles, à la clôture de la retraite, et demandait au curé de renouveler

pour eux les promesses du baptême. Le vieux curé (il avait 59 ans), à la grands surprise de tous, refuse d'abord de le faire. Il hésite, il a peur qu'on soit encore infidèle... Puis, il se ravise, et, confiant dans l'oeuvre accomplie par les Pères, surtout confiant en Dieu, toujours si bon, il consent à répondre pour son peuple. Or tout cela était improvisé et jaillissait du coeur. Ce fut empoignant et irrésistible ! Avec la littérature et l'éloquence, M. Ducharme, au collège et au séminaire, cultiva aussi la musique. " Il avait, écrit M. Dagenais, pour la musique un goût prononcé joint à des dispositions naturelles excellentes. Il possédait une voix très agréable et une connaissance suffisante du chant musical. Aussi l'évêque Plessis éprouvait-il un vif plaisir à l'entendre dans ses fêtes pontificales. Les anciens de la vieille cité se rappellent encore (ceci fut écrit en 1853) les accents mélodieux du jeune ecclésiastique du séminaire de Québec. " Aussi, plus tard, dans son collège, M. Ducharme s'occupa-t-il toujours de musique. C'est lui qui allait réparer l'orgue de Mgr Bourget à Montréal—il en parle dans ses lettres—et, détail intéressant, c'est lui qui découvrit et fit percer le beau talent de M. Joseph Casavant, le fondateur de la célèbre maison de Saint-Hyacinthe — le fait est attesté par M. Dagenais.

Non seulement M. Ducharme répondit aux vues de Dieu en cultivant les talents naturels qui lui étaient départis, mais surtout, sous la direction des fils de M. Olier et de ceux de Mgr de Laval, il se forma à la piété, à l'esprit de sacrifice, aux vertus chrétiennes et sacerdotales d'une façon fort remarquable. On n'a qu'à lire ses nombreuses lettres pour s'en convaincre. Et ici, à notre avis, une réflexion s'impose. En aucune façon, dans cette étude écrite pour la Société Royale, nous ne voudrions nous donner le luxe de faire un sermon. Mais, même du simple point de vue philosophique, il nous

paraît que beaucoup d'éducateurs de nos temps oublient trop quelle place Dieu et la religion ont droit d'occuper à la base de tout système d'instruction et d'éducation, si l'on veut qu'il soit solide et qu'il produise des fruits. La science toute seule, si sérieuse et si avancée soit-elle, est courte par tant d'endroits! Paul Bert, visitant un jour un collège de jésuites, félicitait le recteur de la belle tenue et du savoir de ses élèves: " Quelle est donc votre méthode, mon Père, ajoutait-il en souriant, ou mieux quel est votre secret pour si bien réussir ? " " Oh!" repartit équivalemment le jésuite — nous nous excusons de citer ce trait de mémoire — " nous n'avons guère de méthode qui diffère de celles de l'Etat, ni de secret particulier ; mais nous avons une spécialité que tout le monde ne pratique pas. " " Et c'est? " demanda Paul Bert. " C'est le dévouement, monsieur le ministre! " L'anecdote n'est peut-être pas authentique. Ce qui est sûr, c'est que la carrière des éducateurs est de sa nature ingrate, qu'elle exige beaucoup d'abnégation et de dévouement, et que, d'autre part, rien ne vaut, pour inculquer cette abnégation et ce dévouement, comme l'entraînement de la vie et de la piété chrétiennes. C'est la meilleure école de zèle que l'on connaisse. Le dévouement, sans doute, ne saurait, chez l'éducateur, suppléer à la science, mais, toutes choses égales d'ailleurs, il décuple ses forces et ses moyens d'action.

De sa vie d'écolier et de séminariste M. Ducharme garda en particulier deux soucis qui ne le quittèrent jamais: l'attrait pour le séminaire et le zèle pour l'instruction de la jeunesse. C'est justement ce qu'exposait M. Nantel, dans son article *Les préludes d'une grande oeuvre*, qui parut dans les *Annales térésiennes* de novembre 1894 et de février 1895. M. Ducharme aurait voulu d'abord demeurer au séminaire de Québec. Mgr Plessis ne put le lui permettre. Il avait besoin de lui dans le ministère. Il l'envoya donc à Saint-Laurent, pour

y remplir les fonctions de vicaire auprès de M. Cazeneuve. " Les infirmités de ce vénérable curé, écrit M. Dagenais, firent retomber sur les épaules de son jeune vicaire tout le fardeau du ministère. Il le porta avec un zèle infatigable. " Deux ans plus tard, en 1816, à 30 ans exactement, M. Ducharme était nommé curé de Sainte-Thérèse. Ce n'est que neuf ans plus tard, en 1825, qu'il fonda son collège. Or, de 1814 à 1825, à Saint-Laurent d'abord et à Sainte-Thérèse ensuite, M. Ducharme eut toujours la pensée de se soustraire à la charge pastorale et de retourner au séminaire, soit à Québec, soit à Montréal. Des obstacles survenaient sans cesse qui dérangeaient ses projets. Il en gémissait et s'en plaignait avec amertume. " Et pourtant, remarque M. Nantel, ce qu'il regardait comme une épreuve douloureuse n'était que conduite mystérieuse de la providence. C'est à Sainte-Thérèse qu'il devait trouver le vrai champ de son activité et le vrai terme de ses aspirations. Ne pouvant aller au séminaire, il attira le séminaire à lui ! " De même, son zèle pour l'instruction de la jeunesse s'affirma dès la première heure. Quand il arriva en 1816 à Sainte-Thérèse, la paroisse, qui datait de 25 ans, comme tant d'autres à cette époque n'avait point d'écoles. Dès l'année suivante, il en construisait une, dont il fit en partie les frais. Même, il n'attendit pas que la maison fût finie. Il donna et fit donner les premières classes dans la mansarde de son presbytère. Aussitôt la maison construite, il chercha à avoir des soeurs de la Congrégation. Il n'y put réussir. Les soeurs ne devaient venir que trente ans plus tard, en 1847. En attendant, M. Ducharme eut deux classes, une pour les filles, que dirigea Mme Gratton (l'aïeule de l'ancien curé Gratton de Sainte-Rose et de l'ancien curé Piché de Terrebonne), et une autre pour les garçons, dont fut chargé un M. Lacroix, puis un M. Valade (que M. Ducharme avait fait instruire au collège de Montréal). En 1820, certains protestants

— il y en avait quelques-uns à Sainte-Thérèse — voulurent profiter de la loi dite de l'*Institution Royale* pour bâtir une académie et demander un maître au gouvernement. M. Ducharme, naturellement, s'y opposa. Mgr Plessis l'encouragea. " Faites votre possible, lui écrivait-il (10 octobre 1820), pour établir une école qui ne dépende que de vous, dussiez-vous, pour y parvenir, ajouter à vos dettes ! " Et c'est ce qu'il fit. Il ajouta à ces dettes et il parvint à son but ! Et ce fut l'origine du séminaire de Sainte-Thérèse, la grande oeuvre de sa vie, dont nous allons maintenant parler.

* * *

Nous venons de voir de quelle pensée et de quelle préoccupation est sortie l'idée de la fondation d'un séminaire à Sainte-Thérèse. Mais il s'en faut, très probablement, que M. Ducharme ait eu, dès 1820 ou 1825, une vue exacte de ce qu'il entreprenait. Aurait-il pu simplement imaginer ce que serait son séminaire, un siècle plus tard, en 1920, avec ses quarante professeurs, dont plusieurs docteurs de Rome ou licenciés de Paris, avec ses quatre cents élèves, avec ses superbes édifices, qui ont dû coûter près de 250,000 dollars et qui en valent 500, 000? Sûrement non ! Ce qu'il voulait, lui, c'était sauver l'âme de ses enfants, et, pour autant, sauver l'âme de la race dont il était le fils et dont il était fier. C'est sous la motion de cette idée, très noble, qu'il se mit à l'oeuvre avec la plus généreuse des confiances. Et,aujourd'hui, c'est notre orgueil à nous tous, térésiens, ses fils intellectuels, de proclamer que cette confiance l'a mené très loin et très haut.

Le 25 février 1825, un mercredi des cendres, M. Ducharme ouvrait donc, dans son presbytère, une classe de latin. Il

en trouva les premiers élèves dans son école française. Ils avaient noms : Basile Piché, Joseph Duquet, Pierre Piché, Moïse Leclerc, Octave Rochon et François Gauthier. Tous étaient enfants de la paroisse. Les deux Piché étaient les fils du bedeau, les autres appartenaient à des familles de cultivateurs. Basile Piché avait 17 ans. Il avait commencé, à 14 ans, à faire la classe à l'école française pour aider M. Ducharme. Joseph Duquet, qui ne savait pas lire à 13 ans, demeurait à quatre milles de l'église. Au bout d'un an, le curé le prit chez lui. Ce devait être le premier prêtre térésien et le bras droit du fondateur. Ce presbytère, berceau d'une grande institution, était une modeste maison en pierre de 42 pieds par 38, qui avait été construite, aux frais du curé en grande partie, vers 1820. On y avait ajouté une cuisine en bois, séparée de la maison par un étroit couloir. Le haut de cette cuisine formait un local assez spacieux. C'est là que, depuis 1823, l'école française des garçons était installée. Curé sans vicaire, dans une paroisse de plus de deux mille âmes, comprenant un vaste territoire (Saint-Augustin et Saint-Janvier appartenaient alors à Sainte-Thérèse), M. Ducharme n'avait guère de temps libre pendant la journée. Il dut prendre sur ses nuits les heures de ses classes de latin. Le jour, les jeunes latinistes travaillaient sous la surveillance de Basile Piché, qui, tout en s'occupant de sa classe française, leur faisait réciter la grammaire latine. Le soir, après souper, tous se réunissaient autour de M. Ducharme. On corrigeait le devoir du jour, on recevait celui du lendemain, on expliquait la leçon, on traduisait les auteurs. Cette classe se prolongeait souvent jusqu'à 10 ou 11 heures dans la nuit. Avec les ressources de sa mémoire et de son esprit, M. Ducharme savait abréger les heures et adoucir les aspérités du travail. Il avait ce don, si précieux aux maîtres, de bien communiquer et de mettre en valeur ce qu'il savait, que les Italiens appellent,

d'un mot intraduisible, *la communicativa.* En quelques mois, de février à août 1825, ces premiers latinistes térésiens firent l'ouvrage d'une année entière. A l'été, il y eut un examen public, auquel interrogèrent plusieurs prêtres du voisinage, et les étudiants s'en tirèrent avec avantage. L'année suivante, de nouveaux élèves furent admis en latin : Paul Filiatrault, Flavien Sanche, Louis Desjardins, Louis Leclerc, Paul Lacroix, Adolphe Marié. Les anciens servirent de répétiteurs aux nouveaux. Bientôt, les deux classes se fondirent en une seule. Au mois d'août 1829, on achevait la troisième ou versification. En 1829-1830, on abordait les humanités. Mais ces premiers élèves se dispersèrent très vite, pour la plupart, dans les carrières de l'enseignement, du notariat et de la médecine, dont l'accès était si facile à cette époque. Seul, Joseph Duquet dépassa la rhétorique. " Rien ne fut plus humble, écrit M. Nantel, que ces commencements de notre séminaire. Le fondateur procéda comme la nature, qui sait tirer d'un germe ou d'un embryon ces organismes puissants que nous admirons dans le règne végétal ou dans le règne animal. L'embryon du séminaire térésien, ce fut l'école française que M. Ducharme avait fondée d'abord dans sa maison. Il y choisit ses premiers élèves. Il se fit leur professeur. Quand il les eut instruits quelque peu,il les installa comme professeurs à leur tour dans les classes qu'il organisa, une à une, selon que le besoin s'en faisait sentir. Et c'est ainsi qu'il forma et organisa tout le cours régulier des études classiques. M. Ducharme a créé son institution, lui-même, de toutes pièces. Son oeuvre lui appartient tout entière. Tout est sorti de son initiative. Et voilà pourquoi—dit toujours M. Nantel, et si justement—M. Ducharme me paraît être le type le plus complet de nos fondateurs de collège. "

L'oeuvre prospéra lentement, mais sûrement. " Le premier cours d'études complet, écrivait M. Dagenais en 1853,

après avoir été plusieurs fois interrompu, se termina en 1837. Trois élèves — Duquet, Thibault et Crevier — après un examen subi devant Mgr Bourget, alors coadjuteur de Mgr Lartigue, furent admis à la tonsure. Deux — Duquet et Thibault — furent laissés à M. Ducharme pour continuer les classes sous sa direction. " Nous pouvons ajouter que le troisième, Crevier, alla étudier et enseigner à l'école que dirigeait l'évêché. " Le nombre des élèves augmentant, continue M. Dagenais, M. Ducharme en logea une partie dans une maison qu'il venait d'acheter — le collège jaune [6] — et, bientôt après, pour la même fin, il agrandit le presbytère. . ." " Pour répondre à tant et de si belles oeuvres, poursuit toujours M. Dagenais — et nous prions ici qu'on pèse bien les mots — M. Ducharme s'imposa toutes sortes de privations et se soumit à des sacrifices de tous genres. Il n'avait pour domestique qu'une vieille femme. Sa nourriture était moins que commune. Il portait de méchants habits souvent raccommodés de ses mains. Toutes ces misères, il les supportait avec joie. Il en plaisantait spirituellement. Il affectait même d'en cacher le mérite aux yeux du monde par le tour original qu'il savait y mettre. "

Ces débuts plutôt modestes, et même pénibles, étaient pourtant, on le sait aujourd'hui, riches d'avenir. C'est pourquoi, il nous paraît utile et intéressant d'insister sur les détails de cette vie des premières années de notre *Alma Mater*, d'autant plus que c'est le vrai moyen de faire voir dans son cadre naturel la figure de cet éducateur d'il y a cent ans que fut M. Ducharme. La tâche nous est relativement facile puisque nous n'avons qu'à puiser dans l'étude de M. Dagenais que nous avons déjà plus d'une fois citée. Les élèves pensionnai-

---

[6] Cette maison s'est appelée ainsi tout simplement parce qu'elle était à l'extérieur peinte en jaune. — E.-J. A.

res, raconte-t-il, étaient divisés pour les récréations et les études. Les plus jeunes logeaient au collège jaune, les plus avancés au presbytère. Ces derniers surtout étaient peu surveillés. La discipline était toute paternelle. M. Ducharme était un père au milieu de ses enfants. Le plus grand châtiment qu'il infligeait, c'était un regard ou un reproche sévère, ou tout au moins qui voulait l'être. Il y avait cependant des moments de tempête, car M. Ducharme était d'un caractère vif. Mais ça ne durait pas. Le beau temps revenait vite et n'en était que plus apprécié. On travaillait, mais aussi on s'amusait bien. L'été, on faisait des courses dans la campagne, des promenades au jardin, à la source, dans le petit bois. A la saison des longues nuits, on lisait des livres intéressants. M. Dagenais note que M. Ducharme aimait beaucoup Napoléon et qu'il faisait volontiers lire des livres qui parlaient de lui. Le fait est que le grand empereur, que d'autres ont appelé le bandit corse, avec tous ses hauts faits de gloire est bien séduisant... quand on a 20 ans. Et M. Ducharme eut toujours le coeur jeune, comme ses enfants. Pendant plusieurs années, M. Ducharme coucha dans un dortoir avec une partie des élèves. Il faisait lui-même la prière du soir, montait le premier à la mansarde et se retirait dans sa modeste alcôve. Le matin, il était le premier levé, récitait ses petites heures, faisait le réveil, surveillait comme un jeune clerc et présidait à la prière et à la méditation. Il mangeait au réfectoire commun avec les élèves. On lisait Rollin. Il faisait souvent la classe pour remplacer les maîtres malades ou absents. Il se chargea même, plus d'une fois, de classes régulières : la rhétorique, par exemple, ou la philosophie. Dès qu'il eut des ecclésiastiques, et pendant longtemps, il donna lui-même le cours de théologie. Il n'avait pas beaucoup le temps de se préparer pour tant de choses. Aussi, remarque M. Dagenais, le voyait-on quelquefois chercher avec ses " enfants "

le sens d'une phrase, la valeur d'une proposition, la solution d'une difficulté. Il étonnait par les ressources de son esprit, de son imagination et surtout de sa mémoire. Les explications de ses anciens maîtres du collège de Montréal, de M. Roux et de M. Roque, entre autres, lui revenaient à point et lui étaient d'un grand secours. Il en était tout heureux et s'en félicitait lui-même. Il ne faisait guère de visites au dehors et n'en recevait pas beaucoup. Ses meilleurs amis étaient M. le curé Brunet, de Saint-Martin, M. le curé Bélair, de Sainte-Rose, et M. le curé Saint-Germain, de Saint-Laurent. Mais il ne les voyait pas bien souvent. Père de tout son coeur, il estimait se devoir sans doute avant tout à ses enfants. Il pratiquait avec un zèle soutenu cette " spécialité " dont parlait le jésuite de Paul Bert: le dévouement!

Depuis sa sortie du séminaire de Québec, M. Ducharme, qui avait tant admiré Mgr Plessis, était resté, jusqu'à la mort du prélat en 1825, en correspondance suivie avec lui. Il fut aussi très attaché à son successeur Mgr Panet, et à Mgr Lartigue, auxiliaire de l'évêque de Québec pour le district de Montréal de 1821 à 1836 et premier évêque de Montréal de 1836 à 1840. Mais l'évêque qu'il considéra surtout comme son protecteur dans son oeuvre de fondation, ce fut Mgr Bourget, qu'il avait connu élève à Québec, alors que lui-même était régent, ainsi que nous l'avons déjà dit. Mgr Bourget, de son côté, ne lui ménagea pas ses sympathies. Aussitôt qu'il fut coadjuteur de Montréal, en 1837, sur le désir exprimé par M. Ducharme, de l'assentiment de Mgr Lartigue, il prit le séminaire naissant sous son active protection. Ce fut, naturellement, une grande force pour le dévoué fondateur. En 1840, au mois d'avril, par le fait de la mort de Mgr Lartigue, Mgr Bourget devenait évêque de Montréal. Cette année même, il avait appelé le premier "enfant" de M. Ducharme, M. Duquet, à l'évêché, pour le préparer immédiatement au sacerdoce. Le

2 août 1840, il alla l'ordonner à Sainte-Thérèse et le laissa comme assistant à M. Ducharme. En même temps que les élèves augmentaient en nombre, la paroisse aussi prospérait. Au dire de M. Dagenais, elle comptait alors près de quatre mille âmes. Le secours d'un vicaire était devenu nécessaire. On comprend quelle joie ce fut pour le curé Ducharme, qui travaillait là tout seul depuis vingt-quatre ans, de recevoir comme premier assistant son fils de prédilection. L'année suivante, après son voyage à Rome au cours de l'été 1841, Mgr de Montréal lança le mandement d'érection d'un petit séminaire à Sainte-Thérèse, " qui serait dirigé d'après les règles du concile de Trente ". L'institution térésienne, par cette faveur du chef du diocèse, allait désormais se présenter devant le public avec une autorité plus grande et de nouvelles garanties de stabilité. C'était la récompense et la consécration du labeur ardu de M. Ducharme depuis quinze ans. Détail à noter, les jeunes séminaristes, qui devaient ne pas avoir moins de 12 ans, étaient tenus de porter la soutane noire, avec le collet romain à la place du rabat et la ceinture de même couleur. Ce mandement d'érection porte la date du 18 décembre 1841. La cérémonie de l'*institution* du séminaire eut lieu le 21 janvier 1842. M. Dagenais la raconte tout au long, dans sa notice sur le fondateur. Ce fut très solennel. Mgr Bourget officia pontificalement. Vingt-cinq élèves revêtirent l'habit ecclésiastique. Le directeur du grand séminaire de Montréal, M. Billaudèle, prêcha un fort beau sermon. " Il félicita M. Ducharme en particulier, écrit M. Dagenais, puis le diocèse et tout le clergé du bien qui devait découler pour la religion de ce séminaire et des espérances qu'il faisait concevoir. " Ce fut un grand jour pour Sainte-Thérèse et ce fut un beau jour pour M. Ducharme.

* * *

Cette consécration officielle de l'oeuvre du fondateur de Sainte-Thérèse par l'Eglise lui imprima comme un nouvel élan. Les élèves se firent de plus en plus nombreux. Il fallut songer bientôt à agrandir les modestes locaux dont on disposait. En 1846, M. Ducharme, de concert avec M. Duquet, résolut de faire un nouvel effort dans ce sens. Tout en sacrifiant encore de ses propres épargnes, il sollicita l'aide de ses paroissiens. Il jouissait auprès d'eux d'un réel prestige. Son zèle infatigable et sa parole éloquente lui assuraient sur eux depuis longtemps une très grande influence. Ils répondirent généreusement à son appel. Il s'adressa aussi aux pouvoirs publics et demanda au gouvernement une charte de reconnaissance civile et quelques subsides. De la sorte il put jeter les fondements du séminaire qui a disparu dans l'incendie du 5 octobre 1881. Mais il ne devait pas avoir la consolation de le voir complètement achevé.

Au cours de l'exécution de ces travaux de construction, en effet, en 1847, puis en 1848, M. Ducharme sentit les premières atteintes de la maladie qui devait, six ans plus tard, en 1853, le conduire au tombeau. La paralysie, cette maladie sournoise, qui mine si sûrement son homme, le tenait et elle ne le lâcha plus. Périodiquement, avec des regains de vigueur, puis des rechutes multipliées, il perdit ses forces. Il se vit diminuer et, reconnaissons-le, il s'y résigna difficilement. Ses assistants les plus dévoués, M. Duquet et M. Dagenais, eurent bien des peines à l'amener à prendre un repos nécessaire de plus d'une façon. Le vieux curé, qui avait toujours été très paternel, s'amollissait et devenait trop tendre. Il n'était pas seul à en souffrir, la discipline s'en ressentait. Mgr Bourget, en 1848-1849, envoya au séminaire térésien deux jésuites, les Pères Saché et Cicaterri,pour parer aux difficultés du moment en dirigeant les études et en veillant à la discipline. C'est cette année-là que les "séminaristes" qui n'avaient pas fini leur

cours classique cessèrent de porter la soutane. En 1849-1850, M. Stanislas Tassé, un ancien de 1832 à Sainte-Thérèse, qui était allé finir ses études à Québec, succéda aux jésuites pour la régie interne, discipline et études, du séminaire. M. Tassé avait le bras ferme autant que la tête solide. Avec M. Duquet et M. Dagenais, il soutint l'oeuvre de M. Ducharme, un peu, disons-le, malgré celui-ci. Nous n'avons point à insister sur des détails qui furent attristants autant que gênants. Par respect, on laissa au fondateur son titre de supérieur. Mais ce fut une passe difficile, dont M. Ducharme, tout le premier, eut à souffrir beaucoup. M. Dagenais résume en termes délicats cette période pénible de la fin d'une carrière qui avait été si féconde. "M. Ducharme, écrit-il, avait été nécessaire pour édifier et pour créer. Ses qualités l'avaient pour cela admirablement servi. Mais, quand il fallut suivre les développements de son oeuvre et la faire grandir — alors surtout qu'il fut devenu malade—, il n'y fut plus propre. Ses qualités elles-mêmes — sa bonté et sa tendresse de coeur en particulier — constituaient des obstacles. D'autres furent obligés de continuer ce qu'ils auraient peut-être été impuissants à créer. "

Ajoutons d'un mot que, non content d'avoir fourni bien souvent de ses épargnes pour son séminaire, M. Ducharme, à sa mort, lui légua tout ce qu'il possédait.

M. Ducharme mourut le 25 mars 1853, qui était un vendredi saint, à 3 heures 20 du matin. Mgr Bourget vint présider ses funérailles le lundi suivant (28 mars), et il prononça une éloquente oraison funèbre sur sa tombe. On inhuma les restes mortels du regretté curé dans l'église dont il avait été le pasteur pendant près de quarante ans.

* * *

Qu'importe pourtant ce voile qui a comme obscurci les dernières années de ce prêtre de talent et de zèle. Son oeuvre subsiste et sa vie fut celle d'un véritable éducateur, de l'un des plus grands parmi ceux qui sont l'une des plus pures gloires de notre pays. De son vivant même, M. Ducharme a pu compter plus de trente prêtres formés dans sa maison, et, l'année de sa mort, cent-quatre-vingts élèves suivaient les classes qu'il avait créées. Depuis soixante-dix ans bientôt qu'il est parti pour le grand voyage, ces chiffres se sont multipliés par cent et par mille. C'est là un fait et ce sont là des chiffres qui sont éloquents et significatifs! Vrai type du fondateur de collège, le plus complet qui soit, cet éducateur d'il y a cent ans, nous croyons pouvoir l'affirmer, a droit de prendre place dans les rangs de ceux dont l'histoire garde et consacre les noms, parce qu'ils ont bien mérité de la patrie.

19 mars 1920.